

Compte rendu du Conseil académique (CAC) en formation plénière
Mercredi 20 décembre 2023
Rédigé par les élu·es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

Questions diverses

Au nom de tous les élu·es PULS, **Brigitte Lion** remercie la Présidente pour le communiqué des présidentes et présidents d'université du 19 décembre, relatif au projet de loi immigration.

La Présidente, C. Neau-Leduc, confirme qu'elle-même et d'autres présidents/présidentes d'université ont essayé de peser sur tous les députés/députées. Il faut montrer l'impact négatif que cette loi aura sur la recherche française, et qu'elle est en contradiction avec les objectifs de Campus France : actuellement 400.000 étudiantes/étudiants étrangers sont accueillis en France, alors que l'objectif gouvernemental est de 500.000 ! Comment l'atteindre avec cette loi ? Elle cherche des juristes de droit constitutionnel pour analyser cette loi.

L'ordre du jour porte sur la publication de 2 postes à l'École d'économie de la Sorbonne (EES/UFR 02)

Bertrand Wigniolle, Directeur de l'EES, résume ce qui a été décidé hier en Conseil d'UFR :

- le **poste de MC** est profilé « économie quantitative », il a été voté.
- pour le **poste de PR**, une longue discussion n'a pas abouti totalement. Les directeurs des équipes n'ont pas pu tous venir. Un Conseil stratégique s'était réuni en amont et a fait une proposition qui a été rejetée. Le Conseil demande du temps pour re-délibérer. Le Conseil demande la publication du poste au recrutement, sous la forme « sciences économiques (à préciser) »

Un CAC restreint le 23 janvier 2024 devra voter la fiche de poste, d'ici là il y aura un thème plus précis et le rattachement à l'un des trois laboratoires d'économie sera précisé : il y aura un nouveau Conseil de l'EES le 18 janvier.

S. Messai-Bahri (VPRH¹) : il y a une étape préalable, la demande de publication des postes doit être faite avant le 15 janvier sur la plate-forme ATRIA et il faut indiquer surtout la procédure de recrutement. Pour le CAC aujourd'hui il faut statuer sur ce point et sur la section CNU. Le profil et le laboratoire de rattachement peuvent attendre.

Un élu PULS : on est dans la même situation qu'au dernier Conseil, pour le poste de professeur. Qu'est-ce qui laisse penser que ça se résoudra ?

La Présidente : c'est dans la main des économistes, et cela se résoudra, sinon on ne pourra pas publier le poste. On souhaite que l'EES trouve une solution équilibrée.

Bertrand Wigniolle s'engage à ce que le 23 janvier, il y ait un profil précis et un laboratoire. Il n'est pas question de se priver d'un poste.

Une élue Paris 1 en commun : on va saisir le tableau sur ATRIA, les fiches et la composition des comités de sélection seront saisies sur Galaxie. Si le 18 janvier le Conseil de l'EES ne parvient pas à un accord, pourra-t-on ne pas saisir le poste sur Galaxie alors qu'on l'a déjà saisi sur ATRIA ?

¹ Vice-présidente des Ressources Humaines

S. Messai-Bahri : sur ATRIA on saisit tous les postes pour faire une évaluation des recrutements, pour avoir une fourchette haute. Ensuite sur Galaxie on peut retirer le poste s'il n'est pas ouvert au Concours. On peut revoir... mais seulement à la baisse.

Vote :

0 contre

2 absentions

38 pour

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

